Le journal de

La Houssaye en Brie

édition juin 2018 • **n°27**

Infos pratiques > p. 7 | **Dossier : spécial séniors** > p. 9 | **Jeunesse** > p. 18

CHAUFFAGEVOLUTION

Dépannage Chaudière Fioul/Gaz
Installation Plomberie/Chauffage

Tél. : 01 64 07 04 21
e-mail : chauffage.evolution77@orange.fr

DROCKFELLER SARL
ELECTRICITÉ - Entretien - Réparation - Mise en conformité
drockfeller@orange.fr
Pour nous contacter :
197, Chemin de la Villebertin
La Houssaye en brie
Tel : 01.64.25.24.69
Techniciens : 06.31.75.32.32 / 06.59.76.87.19

K'ouaf toutou mobile

Salon de toilettage canin itinérant

Dans mon camion tout équipé
devant chez vous

Sandrine COISY
06.32.85.88.51

Votre emplacement
PUBLICITAIRE

Voir conditions en Mairie ou service communication au 01 64 07 41 27

YANELEC

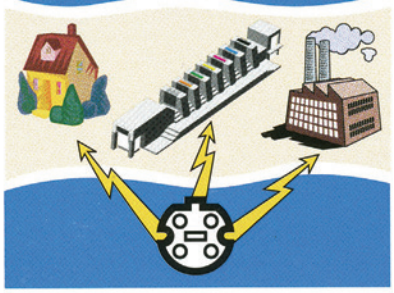

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
PRESSES D'IMPRIMERIE - AUTOMATISATION
DE PORTAIL - TÉLÉ - SAT - TÉLÉPHONE
RÉSEAU INFORMATIQUE

71, CHEMIN DE LA RUETTE
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
TÉL. : 06.70.01.77.73
YANELEC@ALICEADSL.FR

Comptes rendus des conseils municipaux :

- Séance du 19 septembre 2017
- Séance du 16 novembre 2017
- Séance du 18 décembre 2017
- Séance du 15 février 2018
- Séance du 13 avril 2018

Le nombre de conseils municipaux et le nombre de sujets étant trop nombreux pour en faire la synthèse dans le journal du village, nous vous invitons à consulter les comptes rendus sur le site de la commune à l'adresse suivante :

http://www.lahoussayeenbrie.fr/fr/comptes-rendus

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,
La neige et les inondations ont fortement perturbé la vie des communes de notre région, et même si nous ne sommes pas les plus malheureux, la traversée de l'hiver a été difficile pour certains d'entre nous.
Pour preuve, notre commune a été reconnue par la Préfecture en état de catastrophe naturelle, ce qui a permis aux plus malchanceux de faire jouer leur assurance pour une prise en charge des éventuels dégâts causés par l'eau.
Cette météorologie défavorable a également impacté les travaux de voirie de la place et des rues de Bussière et Jodelle entamés en 2017 et qui, à l'origine, devaient se terminer aux alentours du 20 décembre. Ceux-ci ont été finalisés fin février, juste avant que la neige ne prenne le relais de la pluie…
Malgré cela, restons optimistes quant à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune. Le Plan Local d'Urbanisme s'applique dorénavant sur notre territoire. Il est le document indispensable à son développement dans le respect de nos engagements de campagne, à savoir garder au village son caractère rural, ce qui n'empêche pas pour autant son évolution. C'est ainsi que, sous l'égide du Département, la voirie de l'Avenue du Général Leclerc devrait à son tour être totalement rénovée. Pareillement, si 2017 a connu l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique sur une grande partie du village, 2018 sera l'année où la totalité de La Houssaye sera desservie par celle-ci. Sur ce sujet, nous faisons partie des premières communes du département à en être équipées, cela grâce au dynamisme de notre Communauté de Communes (C.C.).

Lentement mais sûrement, la C.C. prend de plus en plus d'importance dans notre quotidien. Présidée de main de maître depuis 2008 par le regretté Jean-Jacques Barbaux, prématurément décédé en février dernier, elle est depuis dirigée par Isabelle Périgault, Maire par ailleurs du Plessis-Feu-Aussoux. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans l'exercice de cette mission délicate qui consiste à mettre en œuvre et poursuivre les actions engagées par son illustre prédécesseur.
C'est ainsi que le déménagement du siège social de la C.C., mais aussi l'ouverture d'un Pôle d'accueil Petite enfance devraient avoir lieu au second semestre de cette année. Dans la continuité, 2019 connaîtra le démarrage des travaux de création du Pôle Culturel comprenant, en plus de locaux dédiés à la création artistique, une salle de spectacle de 450 places, avec une livraison prévue en 2020.

Sur ce sujet comme sur d'autres, l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute pour répondre à vos interrogations : n'hésitez pas à nous interpeller pour les porter à notre connaissance.

Jean ABITEBOUL
Maire de La Houssaye-en-Brie

Le journal de La Houssaye en Brie

Édition juin 2018 › n°27

Directeur de la publication : Éric ISEL • **Comité de rédaction :** Commission communication
Photos : service communication - ©Shutterstock • **Conception, réalisation et impression :** agence neocom 01 64 66 30 00, imprimé en France • **Publicité :** service communication, Tél. : 01 64 07 41 27

Sommaire

p. 4 — L'actu du village
- Inondations sur la commune
- Plan Local d'Urbanisme
- Du nouveau dans l'épicerie du village
- Festi'Val Bri'Art : amener la culture et les arts vivants à la porte des habitants

p. 6 — Travaux
- Travaux de voirie (route de Marles, rue Jodelle, rue de Bussiere)
- Travaux programmes d'enfouissement 2017/2018

p. 7 — Infos pratiques
- Les allocations au 1er avril 2018
- Banques, assurances… : vers des relations clients davantage dématérialisées
- Mise en garde des consommateurs
- Devenez assistante maternelle
- Le chèque énergie

p. 9 — Dossier
- Être séniors à La Houssaye : les aides financières

p. 12 — Zoom sur
- 4L TROPHY
- Concentration nationale 2017 et les 20 ans du FCF
- Frégate club de France
- Synolu Contempo, la suite
- Lison Di Martino : notre Miss…

p. 18 — Jeunesse
- Centre de loisirs : que s'est-il passé depuis septembre ?
- Les élèves de l'école ont reçu la visite d'un couple d'explorateurs

p. 21 — La vie du village
- Aïkido : 50 ans
- Vous reprendrez bien quelques jeux !
- Bibliothèque toujours renouvelée
- École des livres
- Quoi de neuf à Détente 3 ?
- Les Malandrins préparent la bataille
- Les Amis de La Houssaye
- G'ART
- La Compagnie Phicel devient la compagnie Synolu

p. 27 & 28
- NUMÉROS UTILES
- AGENDA DES MANIFESTATIONS

L'actu du village

Inondations sur la commune

Pour donner suite aux inondations que la région a subies, la commune de La Houssaye-en-Brie a été classée en état de catastrophe naturelle.
Un arrêté a été publié au Journal Officiel du 9 mars 2018.

Article 2 de l'arrêté :
L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au Code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au Code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

PLU Plan Local d'Urbanisme

En date du 15 février 2018, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme qui s'appliquera dorénavant sur l'ensemble de la commune.

Celui-ci formalise les règles de droit qui s'appliquent à toutes les questions liées à l'urbanisme (constructions, divisions de terrain, modifications du bâti existant, etc.).

Depuis le 16 avril, ce document est consultable à la Mairie.

Il est très fortement recommandé de rencontrer le service Urbanisme de la commune avant tout projet immobilier quel qu'il soit (construction, rénovation extérieure, agrandissement, etc.), cela afin d'éviter des frais inutiles si le projet contrevient au P.L.U.

De plus, la quasi-totalité de la commune étant située dans le périmètre d'un monument historique, des règles esthétiques contraignantes s'ajoutent aux prescriptions du P.L.U.

Plus d'infos

Mairie :
Place du Maréchal Augereau
77610 La Houssaye-en-Brie
Tél. : 01 64 07 41 27
Fax : 01 64 07 57 76
http://lahoussayeenbrie.fr/

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 45 à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30
Samedi : de 8 h 45 à 11 h 30
Fermé le mercredi.

Festi'Val Bri'Art : amener la culture et les arts vivants à la porte des habitants

Pour sa **7e édition**, le chapiteau s'était installé derrière la salle polyvalente de Marles-en-Brie. Au programme : théâtre classique, contemporain, olfactif et visuel, cabaret, conte, week-end des associations du territoire, musique, danse, danse acrobatique, cirque et concert.

Cette année a été forte en émotion, lors de l'ouverture de cette édition, par l'hommage fait à M. Jean-Jacques Barbaux, décédé quelques semaines avant le festival. Il était l'un des acteurs à l'origine de cette manifestation culturelle. Une salve d'applaudissement lui a été rendue.

Le Festi'Val Bri'Art (sous son ancien nom Festi'Val Bréon) ne cesse de gagner en popularité, car c'est le principe même de ce festival itinérant : aller chaque année dans une nouvelle commune du territoire, au plus proche des habitants. « Amener la culture et les arts vivants à la porte des habitants ».

De sa 1re édition qui a eu lieu à Liverdy-en-Brie en 2012 et qui avait attiré près de 3 800 spectateurs, le festival accueillait l'année dernière 9 000 spectateurs à Neufmoutiers. Cette 7e édition a encore rencontré un réel succès auprès du public.

Lors du week-end des associations du territoire du 23 au 25 mars, **Les Amis de La Houssaye** (théâtre) et la **Compagnie Synolu** (danse) participaient à la création « **La pantoufle de verre** », une adaptation originale du conte de Cendrillon. Une création originale et poétique à travers le théâtre, la danse et la musique. Une version bouillonnante de la vie de Cendrillon et de sa pantoufle si célèbre.

Création "La pantoufle de verre"

Du nouveau dans l'épicerie du village

Toute l'équipe municipale félicite M. Ahmed Jnih, notre épicier, pour sa retraite. Nous lui souhaitons le bonheur, le repos et la santé pour commencer cette nouvelle aventure. Aussi, nous souhaitons la bienvenue à M. Taguinza son successeur.

Venez lui rendre visite, il saura vous faire un bon accueil au 30 Place du Maréchal Augereau 77610 La Houssaye-en-Brie, Tél. : 01 64 07 48 66.

Travaux

Travaux de voirie : route de Marles, rue Jodelle, rue de Bussière

Les travaux de rénovation de la voirie départementale RD143E ainsi que les travaux communaux de rénovation partielle et de création de bordures et trottoirs, de mises aux normes des arrêts de bus, de modifications de courbes de virages, de gestion des eaux pluviales, et d'élargissements de voiries en agglomération se sont terminés courant février 2018. La saison hivernale ayant été particulièrement compliquée en matière de météo, le planning a été décalé d'un mois et demi environ.
Le résultat visuel est satisfaisant en général comme on peut le voir sur les photos, même si ponctuellement quelques problèmes liés à la lenteur des écoulements ou infiltrations d'eaux pluviales peuvent demeurer.
Des interventions ultérieures pourront avoir lieu pour y remédier suivant la disponibilité budgétaire de la commune.

Place Augereau (avant - après)

Rue de Bussière (avant - après)

Rue Jodelle (avant - après)

Travaux programmes d'enfouissement 2017/2018

- Les travaux*, route de Coulommiers, entre le chemin de Chantepie et le chemin du stade portant sur l'enfouissement des réseaux de communications, de la distribution électrique, la rénovation de l'éclairage public sur la route de Coulommiers et de l'éclairage du city stade, réalisés en LED avec abaissement de flux sont terminés, excepté l'opérateur Orange, comme à son habitude et ce malgré de nombreuses relances.

- Pour 2018, la suite des travaux* sur la route de Coulommiers entre le chemin du stade et le parc au Veau, portant sur l'enfouissement des réseaux de communications, de la distribution électrique, la rénovation de l'éclairage public débutera en septembre. En préalable, au début des travaux une réunion d'information sera organisée par la Mairie, pour les riverains.

- Démolition du poste tour Jodelle, le nouveau poste de transformation est installé et Enedis doit programmer le basculement des alimentations électriques prochainement.
Ces travaux sont subventionnés à 100 % par le SDESM.

- Rénovation extérieure du poste de transformation, La croix du Vieux Moulin les travaux sont prévus en cours d'année. Ces travaux sont subventionnés à 100 % par le SDESM.

*Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % par le SDESM, hormis les travaux des réseaux de communications pris en charge par la commune

Travaux La Fleur de Lys (Kizomba II)

Les travaux ont débuté le 28 avril et devraient se terminer pour la mi-mai, ceux-ci portent sur le ravalement de la façade donnant sur la place, le remplacement des menuiseries extérieures, des stores roulants, et la création d'un habillage bois dans le style des commerces anciens.
À cette occasion, l'éclairage de la place va être renforcé par la pose de nouvelles lanternes de style à LED.
Pendant les travaux, le restaurant et le bar restent ouverts, nous tenons à remercier le gérant Monsieur Pires de sa compréhension.

Réfection de la façade La Fleur de Lys

Les allocations au 1er avril 2018

Pour les familles

Allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation de rentrée scolaire… Les prestations familiales sont réévaluées sur le fondement d'une **revalorisation de 1 % de la base mensuelle** de calcul des allocations familiales (BMAF). Par ailleurs, les conditions de ressources et les montants de l'allocation de base à taux plein, de la prime à la naissance et de la prime à l'adoption sont alignés sur ceux du complément familial pour les enfants nés ou adoptés à compter du 1er avril 2018.

À NOTER également qu'il est prévu à cette date une majoration de 30 % du montant maximum du complément de libre choix du mode de garde pour les familles monoparentales.

Pour les personnes âgées

Le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) a été revalorisé. C'est ce que précise un décret publié au Journal officiel du 31 mars 2018.

Pensions d'invalidité

Le montant des pensions d'invalidité mais aussi de l'allocation supplémentaire d'invalidité, des anciennes allocations constitutives du minimum vieillesse (à l'exception de l'allocation supplémentaire), de la majoration pour aide constante d'une tierce personne, des rentes d'incapacité permanente et du capital décès est **revalorisé de 1 %**.

Banques, assurances… : vers des relations clients davantage dématérialisées

Supports dématérialisés, envois recommandés électroniques, signature électronique… **C'est à compter du 1er avril 2018** que les clients notamment des banques et des assurances verront la mise en place effective de l'ordonnance sur la dématérialisation des relations contractuelles dans le secteur financier publiée au Journal officiel du 5 octobre 2017.

Mise en garde des consommateurs

La **DDPP** (Direction Départementale de la Protection des Populations) de S & M appelle **à la vigilance des consommateurs**, invités, suite à un démarchage téléphonique, à se rendre dans un magasin de meubles pour retirer un cadeau et participer à une loterie.

Ce type de procédé constitue un mode opératoire de certaines sociétés d'ameublement éphémères, connues pour cibler les personnes âgées et avoir recours à des pratiques commerciales trompeuses et particulièrement agressives : cadeaux, prix gonflés permettant des remises exceptionnelles, gains divers et bons d'achats…

Le non-respect des 14 jours de rétractation à partir de la signature du contrat de vente.
Si vous estimez avoir été victime de telles pratiques, vous pouvez prendre contact avec les enquêteurs de la DDPP de Seine-et-Marne.

Service Protection Économique des consommateurs
Cité Administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77011 MELUN Cedex
ddpp@seine-et-marne.gouv.fr
Tél. : 01 64 41 37 00
les lundis et jeudis de 9 h à 12 h.

Devenez assistante maternelle

La CCVB a créé un RAM (Relais d'Assistante Maternelle) très actif et très impliqué sur notre territoire. C'est un lieu d'échanges, de ressource pour tous, d'accompagnement, d'écoute de chacun pour faire coïncider le plus finement possible, l'offre des différents modes d'accueil sur le territoire avec les besoins spécifiques des parents.
Vous pouvez retrouver toutes leurs actualités sur : **www.valbriard.fr. Rubrique « Petite Enfance ».**
Un manque d'assistantes maternelles commence à se faire ressentir sur la commune et sur le territoire de la CCVB. Si cette voie professionnelle vous intéresse, le RAM est là pour vous accompagner dans votre projet de professionnalisation.

Pour toutes questions, appeler Gaëlle Pillas au 01 64 51 33 29 ou g.pillas@valbriard.eu
Relais d'Assistantes Maternelles de la CCVB
30, place du Maréchal Augereau
77610 La Houssaye-en-Brie

Le chèque énergie

Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie (factures d'électricité, de gaz, rénovation énergétique…). Il s'adresse aux ménages qui ont des revenus modestes. Ce dispositif remplace depuis le 1er janvier 2018 les tarifs sociaux de gaz (TPP) et d'électricité (TSS).
Environ 4 millions de ménages seront éligibles à ce chèque dont le montant moyen devrait s'élever à 150 € (entre 48 € et 227 € en fonction du niveau de revenu et de la composition du ménage).
Pour les foyers concernés, il n'y aura aucune démarche particulière à effectuer pour le recevoir puisque le chèque énergie sera envoyé automatiquement par voie postale. Le chèque est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.
La date de validité est inscrite dessus.
Une fois obtenu, il servira à régler directement auprès du fournisseur d'énergie toutes sortes de dépenses d'énergie (gaz, électricité, fioul, bois…) sachant qu'il sera également possible avec certains fournisseurs d'utiliser ce type de chèque en ligne.
Ce chèque pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique (travaux répondant aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique).

À savoir

Pour vérifier votre éligibilité et le montant auquel vous pouvez prétendre et vous informer sur ce nouveau dispositif, vous pouvez consulter le nouveau site **www.chequeenergie.gouv.fr** proposé par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Être séniors à La Houssaye

Les aides financières

Pour donner suite au précédent numéro : il existe des aides financières pour aider les personnes âgées à continuer à vivre chez elles, à financer un hébergement permanent ou temporaire ou à payer leurs dépenses de santé. Ces aides peuvent être sollicitées en cas de faibles ressources, lors du décès du conjoint, en cas d'invalidité ou pour être hébergé en établissement ou chez l'accueillant familial…

La liste ci-dessous est à titre d'information et non exhaustive. Toutes les conditions d'attribution, informations complémentaires concernant ces aides sont consultables auprès de la Mairie, du CCAS, de la CCVB (communauté de communes du Val Briard), du Conseil général du département, de la CAF, des caisses de retraite, d'associations d'aide… Annuaire en fin d'article.

1. Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
2. Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
3. Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
4. Allocation simple
5. Aides au logement (APL)

Un peu plus en détail :

1 APA : Aide Personnalisé d'Autonomie

Cette allocation aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie. Elle est versée par le conseil départemental. La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a revalorisé et amélioré l'APA à domicile.
L'APA est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne : se lever, se laver, s'habiller…, ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.
Il n'y a pas de conditions de revenu pour bénéficier de l'APA. Si vous remplissez les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez ainsi bénéficier de l'APA quels que soient vos revenus.
En revanche, le montant attribué dépend du niveau de revenus. Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.

L'APA ne peut pas être cumulée avec les prestations suivantes :
- la PCH (prestation de compensation du handicap),
- l'aide ménagère à domicile,
- les aides des caisses de retraite.

L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire. Le département ne peut donc pas demander le remboursement des sommes versées au bénéficiaire si sa situation financière s'améliore de son vivant, ni les récupérer sur sa succession à son décès.

2 ASPA : Allocation de solidarité aux personnes âgées

Cette allocation est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources. Son montant dépend des ressources et de la situation familiale (seul ou en couple) des retraités. Elle est versée par la Carsat (ou la MSA si vous dépendez du régime agricole). Elle s'ajoute, dans une certaine limite, à vos revenus personnels. Vous pouvez bénéficier de l'ASPA dès 65 ans.
Ou avant, si vous remplissez les conditions suivantes :
- avoir élevé au moins 3 enfants pendant au moins 9 ans avant leur 16e anniversaire,
- et avoir cotisé au moins 120 trimestres (assurance vieillesse du régime général ou agricole),
- et avoir exercé un travail manuel ouvrier pendant 5 ans au cours des 15 années précédant la demande de pension

Les sommes versées au titre de l'ASPA sont récupérables après décès sur votre succession, si celle-ci ne dépasse pas un certain plafond.

3 ASI – Allocation supplémentaire d'invalidité :

Cette allocation supplémentaire est une prestation mensuelle accordée à certaines personnes invalides ayant de faibles ressources. Elle est versée par la Sécurité sociale (ou la MSA si vous dépendez du régime agricole). Elle s'ajoute, dans une certaine limite, à vos revenus personnels.

Pour percevoir l'ASI, vous devez être atteint d'une invalidité générale réduisant votre capacité de travail ou de gain des 2/3. Il n'y a pas d'âge minimum pour percevoir l'ASI. Cependant, il n'est plus possible de percevoir l'ASI dès que vous avez atteint l'âge légal de départ à la retraite.
Pour bénéficier de l'ASI, vous devez percevoir au moins une des pensions suivantes :

- pension d'invalidité,
- ou pension de réversion,
- ou pension d'invalidité de veuf ou de veuve,
- ou pension de retraite anticipée pour handicap ou carrière longue,
- ou pension de retraite anticipée pour pénibilité.

Au-delà d'un certain plafond de ressources, vous n'avez pas droit à l'ASI. Son montant dépend de votre situation familiale. Pour déterminer vos droits à l'ASI, l'examen de vos ressources sera effectué.

Les sommes versées au titre de l'ASI sont récupérables au décès de l'allocataire sur sa succession, si celle-ci ne dépasse pas un certain plafond. La récupération s'exerce dans la limite d'un montant fixé par année en fonction de la composition du foyer.

4 Allocation Simple

Si vous ne percevez pas de pension de retraite et que votre demande d'ASPA a été rejetée, vous pouvez demander à bénéficier de l'allocation simple d'aide à domicile aux personnes âgées, versée par l'État.

Vous devez être âgé(e) : d'au moins 65 ans, ou d'au moins 60 ans si vous êtes reconnu(e) inapte au travail.

Vos ressources (hors prestations familiales, créances alimentaires, notamment) ne doivent pas dépasser un certain montant suivant votre situation familiale.
Vous ne pouvez pas percevoir l'allocation simple d'aide à domicile si vous percevez une pension de retraite ou l'ASPA.

Vous devez faire votre demande auprès du CCAS de la mairie et remplir un dossier de demande. La décision d'accorder ou non le bénéfice de l'allocation simple est prise par le Préfet de département.

5 Les aides au logement

Afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles, de nombreuses aides sont prévues pour financer une partie du loyer ou des emprunts. De même, la perte d'autonomie peut rendre nécessaires des travaux d'adaptation du logement, afin d'en faciliter l'usage et de limiter les risques qui lui sont liés.

- **Le Fonds de Solidarité de Logement (FSL) :** géré par le Département, a pour objectif principal de solvabiliser les personnes les plus démunies pour accéder ou se maintenir dans un logement autonome, stable et adapté à leurs ressources… Ce fonds peut également aider les ménages à faire face à leurs factures d'eau et d'énergie (électricité et gaz). Toutes ces aides sont attribuées sous conditions de ressources et sous forme de prêts et/ou subventions.

- **L'Aide Personnalisée au Logement (APL)** est une aide financière pour

réduire le montant du loyer ou des mensualités d'emprunt immobilier.

- **L'allocation de Logement Sociale (ALS)** est une aide financière versée à certaines personnes, pour réduire le montant de leur loyer ou de leur mensualité d'emprunt immobilier. Elle est attribuée selon la nature du logement et la composition de la famille.

- **L'allocation de Logement Familiale (ALF)** est une aide financière versée à ceux qui accueillent dans leur foyer
  - soit un ascendant de plus de 65 ans (ou de 60 ans, s'il est inapte au travail, ancien déporté ou ancien combattant) et ne disposant pas de ressources supérieures au plafond de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA),
  - soit un ascendant atteint d'une infirmité entraînant une incapacité permanente d'au moins 80 % ou qui est, compte tenu de son handicap, dans l'impossibilité reconnue par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de se procurer un emploi.

L'objectif de cette aide financière est de réduire le montant de leur loyer ou de leur mensualité d'emprunt immobilier. Le montant de l'aide se calcule notamment à partir des mêmes éléments que ceux pris en compte pour l'APL et l'ALS.

La demande d'aide au logement (APL, ALS ou ALF) est téléchargeable sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) (www.caf.fr) ou à retirer au guichet. Le document rempli et accompagné des pièces nécessaires (attestation de loyer du propriétaire notamment) doit ensuite être remis à la CAF ou à la Mutualité sociale agricole (MSA) suivant son régime de protection sociale.

L'APL, l'ALS et l'ALF ne sont pas cumulables.

Annuaire

Pour tous renseignements concernant les aides dont vous pourriez bénéficier, vous pouvez vous rapprocher des services et administrations suivantes :

Mairie de La Houssaye (CCAS)
Place du Maréchal Augereau
77610 LA-HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél. : 01 64 07 41 27 ou 01 64 07 57 76
http://lahoussayeenbrie.fr/
Horaires d'ouverture : de 8 h 45 à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 (19 h le mardi).
Fermé le mercredi.
Samedi : de 8 h 45 à 11 h 30.
Ouvert uniquement les matins en période de vacances scolaires.

Val Briard
Communauté de Communes

Communauté de Communes du Val Briard
32, rue des Charmilles - 77610 LA-HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél. : 01 64 54 35 22
Courriel : portage@valbreon.fr

PEPS
LE CLIC DE TOURNAN EN BRIE

CLIC DE TOURNAN EN BRIE :
CLIC PEPS (Centre local d'information et de coordination gérontologique) :
EPGT99, rue de Paris
77220 TOURNAN, Tél. : 01 64 42 18 08
Courriel : clic.peps@epgtournan.fr
www.clicpeps-tournan.fr
Le CLIC est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation, destiné aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage ; il évalue les situations, mobilise les ressources et coordonne les professionnels pour répondre aux besoins de la personne âgée afin de faire face à sa perte d'autonomie et prévenir son aggravation.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Seine-et-Marne

CAF de Seine-et-Marne
Rue des Saints-Pères
77000 MELUN
www.CAF.fr

4L TROPHY

Tout d'abord, merci Baptiste Rousselin pour ta disponibilité.

D'où vient cette passion pour la mécanique ?
C'est l'héritage de mon père, j'ai toujours été attiré par les voitures de collection, les rallyes (avec Sébastien Loeb) et les discussions avec mon cousin et les salons de l'auto. Un jour à la télé on a vu un reportage sur le 4L Trophy, on en a discuté avec mon cousin puis on est allé voir des vidéos Youtube et de fil en aiguille on a réfléchi à monter le projet.

Ça a été un long périple avant de concrétiser le projet. Comment vous êtes-vous lancés ?
Il a fallu attendre d'avoir le permis, rechercher une voiture, faire les démarches sur les modalités d'inscription.
Nous avons aussi regardé sur internet comment monter le projet, c'est très riche en information et les précédents projets de rallye sont très bien décrits.
Nous avons entrepris la recherche de la voiture en janvier 2017 et en juin nous avons concrétisé l'achat à Loudin (Vienne) et sommes partis la chercher sur un plateau. Et là aussi nous avons trouvé toutes les informations sur internet pour les pièces détachées, les notices de montage, les revues techniques, les réglages moteurs, ce qui ne se fait plus sur les moteurs récents.

Le projet n'était pas trop gros pour des débutants ?
Nous avons eu une phase de préparation d'un an.

Certes mais jeune, 1 an de permis, un véhicule de 40 ans, pas de voyage à l'étranger avant - gros facteur stress

pour les parents face à l'insouciance des enfants non ?
Effectivement, pour nos parents c'était une anxiété, mais pour nous, on ne ressentait pas d'appréhension, aucune peur de l'inconnu. En étant investis à fond dans le projet, on ne pense pas aux risques. Et puis c'est un rêve d'enfant que l'on voulait concrétiser.

Comment se sont déroulées tes études durant la préparation ?
Il a fallu l'accord de l'école et de l'entreprise, je prépare un DUT en génie industriel. Il a fallu forcer un peu les décisions car on avait déjà investi beaucoup.

Comment s'est déroulé le Rallye ?
Nous sommes partis le 14 février pour 14 jours d'aventure ! Après avoir traversé la France, l'Espagne et une partie du Maroc, nous avons déposé les fournitures scolaires aux associations et entamé quatre jours de rallye sur trois étapes dont une sur deux jours avec un bivouac en autonomie dans le désert Marocain. Après ces quelques jours incroyables de courses, de rencontres et de paysages traversés, nous avons pris la route pour la grande soirée de clôture à Marrakech, dîner et spectacle traditionnel attendus ! Pour finir l'aventure nous sommes remontés jusqu'à Tanger en longeant la côte pour reprendre le ferry et remonter les deux pays précédemment traversés. Après 6 700 km à bord de notre 4L nous sommes arrivés à La Houssaye-en-brie le 27 février fatigués et heureux d'avoir vécu une aventure unique et inoubliable qui restera dans nos mémoires.

Qu'est-ce qui t'a le plus marqué dans ce rallye - Quels sont tes meilleurs souvenirs ?
Rencontre, entraide, la diversité des paysages, partie authentique, humanitaire apporté aux enfants. Ça rend plus le 4LT comme un rallye humanitaire qu'un rallye de course individuel. État d'esprit solidarité entraide, on donne.

Comment envisages-tu la suite ?
Essayer de faire plein d'autres rallyes, le refaire ou faire d'autres rallyes au Maroc. Le monde de la course est aussi très attrayant mais très coûteux. Par exemple, il y a la « Twin Cup » circuit amateur avec le rêve d'être repéré par de petites écuries. Ce serait le rêve de se faire repérer, avoir un réseau ou le développer.

Quel est ton rythme de vie depuis ?
Ma vie est plus tranquille, j'ai plus le temps de me reposer. Je pense avoir gagné en maturité, en organisation, j'ai pu accroître mes capacités relationnelles, depuis j'ai vraiment envie d'aider. J'ai développé mon appétit d'entreprendre et je n'ai qu'une seule envie, c'est de repartir.
Quels sont tes objectifs à court terme ?
Où te vois-tu dans 10 ans ?
Avoir monté une boîte, pas de métro/boulot/dodo, avoir entrepris quelque chose de gros pour m'investir.

Le Quizz

Pourrais-tu te décrire toi-même en deux phrases :
Courage à revendre - plus avenant aller à la rencontre de l'autre.
Quel est ton plus grand défaut ?
La timidité, la discrétion.
Qu'est-ce qui te fait peur ?
La routine.
Tu es plutôt Facebook, Twitter, SMS, Whatsapp ou téléphone ?
Je préfère les SMS, pour Instagram je ne poste rien mais j'adore.
Qu'est-ce que tes parents t'ont légué de plus précieux ?
« Oula » (Parents soyez indulgents) la capacité d'entreprendre, la curiosité.
Si une musique devait symboliser ta vie, ou celles qui te caractérisent le plus :
Musique rétro un peu américaine, guitare authentique, ambiance plage décapotable…
Red Hot Chili Peppers - Under The Bridge.

Merci beaucoup pour ta gentillesse et ta disponibilité et tous nos vœux de réussite.

Concentration nationale 2017 et les 20 ans du FCF

du 25 au 28 mai 2017

Notre concentration nationale annuelle jumelée cette année avec le vingtième anniversaire du Frégate Club de France s'est donc déroulée en Seine-et-Marne avec comme camp de base la salle polyvalente « le Cube » de La Houssaye pendant le long week-end de l'Ascension.

Plus de 40 Frégate Renault, une quinzaine de campeurs (caravanes d'époque), près de 80 participants ont fortement apprécié la mise à disposition de ce complexe par la municipalité.

Durant les journées du vendredi et du samedi, c'est en long convoi que par les petites routes de notre beau département nous avons visité divers lieux caractéristiques de notre région : d'abord le musée de la Grande Guerre à Meaux, puis la cathédrale, les jardins Bossuet, et les remparts pour le côté culturel, mais aussi à Réau, une fabrique de macarons, et à Pamfou, un élevage d'escargots pour le côté gastronomique.

Le dimanche matin étant réservé à une exposition statique, nous ont rejoints une trentaine de voitures de collection de divers marques et modèles, propriétés de collectionneurs de La Houssaye et de communes proches.

Cette exposition a eu la visite d'un très grand nombre de curieux et d'amateurs de véhicules anciens, qui ont pu le matin apprécier, outre les rutilantes autos présentées, les cafés ou chocolats accompagnés de croissants et pains au lait, offerts par le FCF, et aussi (surtout !) en fin de matinée l'apéritif offert aussi par le FCF.

Gros succès donc pour cette concentration/anniversaire, et exposition, bien aidés par un temps exceptionnel, et un soleil toujours présent.

Si nos adhérents ont unanimement été ravis de leur week-end et sont retournés chez eux avec de super souvenirs, c'est aussi grâce à Monsieur le Maire pour la mise à disposition du « Cube » et des parkings, mais aussi du personnel communal, sans oublier Ahmed l'épicier de La Houssaye, qui chaque matin à 7 h précises nous apportait le pain frais et les viennoiseries pour le petit-déjeuner, et chaque soir à 19 h précises le pain pour les repas préparés par « Graciette », gérante du restaurant des Chapelles Bourbon.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Gérard Battaglia

Frégate club de France

Retour sur un anniversaire pas comme les autres : le Frégate Club de France, club de renommée mondiale, a fêté ses 20 ans l'année dernière.

Né d'une passion en 1997, ce club fut créé à l'origine par Gérard Battaglia pour rassembler les détenteurs de véhicule Renault Frégate.

Son histoire personnelle est riche d'expériences : issu du monde de la compétition (championnat du Monde, d'Europe), il a assouvi sa passion des sports mécaniques dans un club de karting où malheureusement, suite à un grave accident, il a dû arrêter. Durant cette période de convalescence, il est tombé presque par hasard sur la Frégate, mais n'a pas pour autant stoppé ces activités professionnelles (boucherie, société d'import en gros de fournitures italiennes, boutique de stores). À la retraite, il décide de créer le club et commence par la refabrication de pièces par des artisans. Naît alors l'histoire d'un club dont la longévité et l'essor sont à féliciter.

La Renault Frégate a été déclinée sous plusieurs versions, celle qui devait être à l'origine une version haut de gamme de chez Renault n'a finalement pas eu le succès escompté. La marque a produit la Frégate de 1951 à 1960 à environ 177 000 exemplaires.

À ce jour, il n'en reste plus guère que 1 000 exemplaires dans le monde. Le Frégate Club de France recense environ 750 véhicules dans son fichier client (245 adhérents), ce qui couvre à 75 % le parc mondial du véhicule.

Suite au désintéressement de la marque pour maintenir les véhicules en circulation, un travail colossal a été entrepris depuis des années pour recenser, refabriquer, homologuer les pièces, retrouver les guides de montage, décrire les notices de réglages, etc. Ainsi si vous êtes détenteur d'une Frégate en adhérant au club des Renault, vous avez toutes les chances de pouvoirs entretenir votre véhicule à moindre coût. De plus, vous bénéficiez de conseils sur la rénovation ou l'entretien d'une boutique de pièces détachées et de surcroît vous avez accès au carnet d'adresses d'un réseau mondial d'adhérents. Est-il besoin de rappeler que le Club Frégate de France est une association à but non lucratif et ne réalise donc pas de bénéfice sur les ventes aux adhérents.

Le développement et le maintien de toute la connaissance sur ce modèle se font au travers d'un site doté d'un forum, une publication de bulletin semestriel avec beaucoup de technique, un courrier de lecteur, une liste de fournisseurs référencés par le club avec des tarifs préférentiels pour les adhérents.

Afin d'entretenir et de pérenniser cet esprit convivial au sein de cette communauté de passionnés, le Club organise chaque année une concentration nationale en France ou en Europe (Belgique, Andaille, Doubs, au Mans…). L'assemblée Générale quant à elle, se situe à La-Houssaye-en-Brie.

Avis d'un passionné

« *La plus belle satisfaction, c'est d'avoir un club qui évolue et marche bien. Et puis il permet le rapprochement entre adhérents, la création spontanée d'une communauté d'amis.* »

Adresse du site :
http://www.fregate-renault.org/index.php

Synolu Contempo, la suite

Les Artist'o Contempo continuent de se présenter à des concours et des rencontres chorégraphiques.
Le 17 mars dernier, ils ont remporté le 1er Prix au Concours de la Scène Française à Vincennes.
Ils ont participé au Festival « Alors on danse » de Tournan-en-Brie le 24 mars, mais également à des rencontres dans d'autres villes de Seine-et-Marne : le 10 mars à Champagne-sur-Seine et le 4 février à Chartrettes. Pour le dernier trimestre, ils continuent et se préparent pour la tournée. Ils danseront notamment le 19 mai pour La Nuit des Musée dans les jardins du château de Champs-sur-Marne. Notez dès maintenant la date de leur spectacle au Cube, « Avec un grand A » le 9 juin à 20 h.

Les **Artist'o Mini Contempo** suivent leurs pas et se sont qualifiés le 14 avril pour les nationales des rencontres de la Fédération Française de Danse avec « Créa 5 » chorégraphie de Lucile Feltens. Notez aussi le 9 juin à 20 h au Cube pour découvrir leur création de l'année « Avec un petit A ».

Lison Di Martino : notre Miss…

Le 16 décembre 2017, la représentante de La Houssaye a touché du doigt la couronne suprême. Plébiscitée par le jury, qui l'avait placée en tête de ses votes, elle s'est finalement classée 2e dauphine.

Ce même soir, les habitants et supporters de Lison, qui n'ont pas pu se rendre à Châteauroux, se sont retrouvés au Cube pour partager ce moment unique dans notre village.

À chaque apparition de Lison sur le grand écran, la salle l'ovationnait comme pour la porter encore plus haut. Les portables en main, SMS envoyés, tous participaient à leurs manières. L'ambiance s'échauffait au fil de l'émission… Parmi les 12 premières, puis dans le top 5, enfin sur la 3e marche.

À l'annonce du résultat final, la salle se leva et applaudit sa Miss pour la remercier de ce beau parcours. La commune offrira un verre aux participants pour fêter cette victoire.

Le lendemain de l'élection, Lison a eu la surprise d'être accueillie en star par une partie des habitants de La Houssaye. « *Après la finale, lorsque je suis rentrée, j'ai eu du mal à redescendre de mon nuage* » admet-elle. Depuis son élection, Lison partage son temps entre ses études de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) qu'elle a reprises, son activité de mannequinat et les prestations qu'elle effectue en tant que 2e dauphine de Miss France. Elle participe également à la Tournée des Miss.

« *L'aventure continue* », sourit Lison Di Martino.

Nous lui souhaitons une belle continuation et nous la remercions de nous avoir fait vivre ce beau moment.

Centre de loisirs : que s'est-il passé depuis septembre ?

Atelier Jardinage
Nettoyage de la prairie fleurie

Plantation des bulbes

Récupération des graines pour les semis de printemps

Sortie en forêt
Cueillette de champignons

Intercentre
Journée avec le centre de Pontault-Combault

Animation musicale par DJ Lilian

Traditionnel Bal d'Halloween
Bal des monstres

Atelier couture pour les costumes

Carnaval : contes et légendes
Prêt pour le départ

Les chats bottés

Le défilé dans le village

Le char

En attendant la neige
La neige est enfin là

Atelier récup de palette

Rencontre avec Les Amis de La Houssaye
Atelier découverte de l'activité Vitrail avec APY

Les élèves de l'école ont reçu la visite d'un couple d'explorateurs

M. Boyaval montrant le squelette d'un crâne de bison

L'équipe enseignante a souhaité sensibiliser les élèves au développement durable. Nous avons donc reçu la visite d'un couple d'explorateurs qui réalise des reportages pour France Télévisions lors de leurs voyages, essentiellement en Amérique du Nord.

Les élèves de CP/CE1/CE2 ont particulièrement apprécié l'intervention sur la déforestation durant toute la journée du jeudi 8 mars. Les élèves de CM1/CM2 ont travaillé sur la fonte des glaces en Alaska le jeudi 22 mars. Durant ces 2 journées, les enfants ont eu l'occasion d'entendre les récits de nos explorateurs, de toucher des squelettes d'ours ou de bison, de voir des vidéos de leurs rencontres avec des animaux en voie de disparition et avec des hommes qui détruisent notre Terre à des fins commerciales.

Cette année, les enfants de l'école sont également engagés dans un projet musique sur le thème de l'opéra. Ils ont pu assister à l'opéra pour enfants : *La princesse légère* dans la magnifique enceinte de l'opéra-Comique, à Paris. Ils préparent un spectacle musical sur ce thème qui aura lieu le samedi 9 juin 2018, au C ube.

Calendrier des dates importantes de l'école

VENDREDI 8 JUIN	Journée constructions en Kapla avec exposition en fin de journée
SAMEDI 9 JUIN	Spectacle de musique au Cube sur le thème de l'opéra
LUNDI 18 JUIN	Cross de l'école

Aïkido : 50 ans

Nous nous préparons cette année à fêter le demi-siècle de fonctionnement de notre école. En effet, c'est en septembre 1968 que nous avons rencontré Michel Amado, à la fête des fleurs de Favières, où il venait de présenter une démonstration de Judo. Un mois plus tôt mon professeur, Maître Nakazono, m'avait demandé de faire connaître l'Aïkido dans la région où nous vivions afin de développer notre art. Je ne pensais pas être vraiment capable d'enseigner une discipline aussi complexe mais mon professeur avait parlé ; je me devais au moins d'essayer. Par ailleurs, le Maître Fondateur enseignait toujours et l'Aïki Kaï de Tokyo se préparait à emménager dans un Dojo tout neuf, qui avait remplacé l'ancien. Je pourrais toujours y trouver de l'aide si nécessaire.

C'est ainsi qu'en octobre 1968 je fus convié à donner un cours d'Aïkido à une brochette d'élèves de Michel Amado, tous ceintures noires de Judo ou premier kyu. Le test se passa bien et je fus invité à créer une section d'Aïkido au sein du Dojo où Michel enseignait.
Les quarante-neuf ans et demi qui suivirent forment une histoire complexe. Des dojos créés par plusieurs de nos élèves sont venus enrichir le groupe initial de pratiquants. Jacqueline, qui avait reçu sa ceinture noire, décernée par Maître Ueshiba, a si bien progressé qu'elle a rapidement pu assurer des cours et même créer un dojo à Fontenay-Trésigny… Nous avons reçu, dès leur création, nos Brevets d'État de Professeurs d'Aïkido.

L'acceptation officielle de l'Aïkido comme nouvelle discipline, créée par O-Sensei Ueshiba Morihei, fut décidée en 1942 par l'ensemble des Arts Martiaux de l'époque. Pendant les dix dernières années de sa vie, le Maître Fondateur fut considéré comme un trésor national. Il faudrait retourner deux mille cinq cents ans en arrière pour trouver dans l'œuvre de Lao-tseu un premier exposé des principes de notre discipline…
Mais ceci est une autre histoire !
Jacqueline et Jean Greslé

Le 19 novembre 2017 a été l'occasion de réunir au Cube plusieurs clubs d'Aïkido d'origines diverses : La Ferté Bernard, Chartres, Provins, Bailly-Romainvilliers, Magny-le-Hongre ainsi que nos amis Belges.

Quarante-cinq participants de tous niveaux se sont ainsi retrouvés sur les tatamis pour partager un dimanche convivial de 9 h 00 à 18 h 00.
Roger Tran et Clément Karoubi nous ont fait le plaisir de partager leur expérience au cours de ce stage animé par nos professeurs Jean Gabriel et Jacqueline Gresle.
La journée fut ponctuée d'une délicieuse blanquette de veau au déjeuner pour permettre à chaque convive de recharger ses batteries pour l'après-midi.

Vous reprendrez bien quelques jeux !

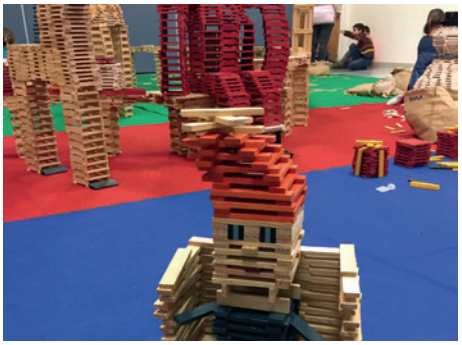

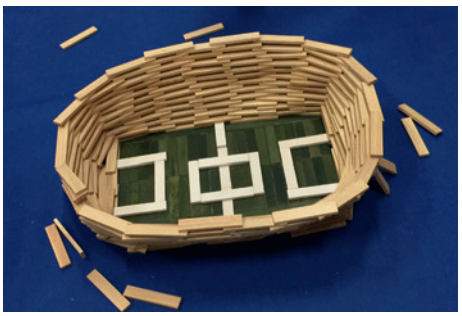

Le jeu est avant tout un temps de plaisir, partagé… Ou pas ! C'est également un temps d'apprentissage, de culture générale, de réflexion. On joue à tout âge, on partage, on échange !

Tout au long de la saison, Anim'et Ludo vous a proposé plusieurs dates pour jouer encore plus grand : en septembre le jeu d'enquête géant pour retrouver le pizzaïolo de La Houssaye, en décembre le chantier géant Kapla, en février l'Atelier Lego et puis les soirées Jeux en famille à chaque période de vacances.

Pour toutes les infos suivez notre info anim & ludo et www.animetludo.com

Pause Parents ? Qu'est-ce que c'est ?

L'éducation de nos enfants est un vaste sujet sur lequel nous n'avons pas fini de réfléchir, de débattre et d'évoluer. Anim'et Ludo propose Pause parents, un espace d'échanges libres animés par une professionnelle pour se ressourcer tout au long de l'année. C'est un temps d'échanges bienveillants dans le plus grand respect de chacun et d'une absolue confidentialité.
Nous préparons d'ores et déjà la saison prochaine de Pause Parents, vous pouvez nous faire part de vos besoins, de vos attentes… Ce projet se fait avec vous !

Contact :
animetludo@gmail.com
06 99 25 98 00

Du nouveau chez Anim'et Ludo

Désormais ce sera Séverine Choiselat, nouvelle Directrice d'Anim'et Ludo qui vous accueillera soit dans la salle de jeux rue de Bussière, ou lors des animations en extérieur. Tout en s'appuyant sur le projet existant, elle souhaite développer de nouvelles actions en concertation avec les habitants du village.
Anim'et Ludo est avant tout un espace de vie qui a besoin de la participation de tous !
Bienvenue à Séverine pour participer à ce grand projet, n'hésitez pas à lui faire part de vos attentes, vos envies, vos projets… !

Bibliothèque toujours renouvelée

Savez-vous que la Municipalité met à votre disposition un service entièrement gratuit de prêt de livres. Le fonds de la bibliothèque municipale avoisine 3 000 ouvrages, destinés à toutes les générations, de la petite enfance au lectorat adulte, sans oublier la jeunesse.

Outre des romans, traditionnels ou policiers, vous y trouverez également des documentaires sur des thèmes variés (cuisine, jardin, voyages, histoire, découvertes…), des bandes dessinées (des plus classiques jusqu'aux mangas) ainsi que de nombreux livres destinés aux enfants dans leur première décennie.

Le fonds est régulièrement renouvelé et alimenté :

- par de nouvelles acquisitions.
  Les principaux prix littéraires de l'année décernés à l'automne sont achetés dans le mois qui suit leur attribution, complétés par des ouvrages classés en tête des ventes, ou en phase avec l'actualité culturelle ou des loisirs.
  S'y ajoutent, le cas échéant, des livres choisis d'après les suggestions d'achat faites par les personnes qui fréquentent la bibliothèque,
- par la générosité de personnes, qui régulièrement nous pourvoient en ouvrages - neufs le plus souvent - de grande qualité, tant par le contenu que par la richesse des illustrations et les soins apportés à la mise en page et à la reliure ; les intéressé(e)s se reconnaîtront, et nous les en remercions vivement.

La bibliothèque municipale est animée et gérée par une équipe de bénévoles, pour laquelle c'est un plaisir de vous accueillir au premier étage du bâtiment municipal situé au 60 rue de la Bussière, et qui est toujours à l'écoute de vos souhaits et suggestions. Nous nous réjouissons par avance de vous y accueillir.
Le projet de boîte à livres évoqué l'année dernière a pris forme. Depuis le 22 septembre 2017, petits et grands peuvent prendre et (r)amener des livres tous les jours dans un meuble dédié placé devant l'entrée principale de l'École Waechter, joliment décoré par les enfants de l'école, et qui à chaque sortie d'école suscite autant l'intérêt que la joie de ces derniers et de leurs parents.

Bien entendu, notre boîte à livres est accessible à tous et à toutes, deux petites centaines de mètres après l'entrée du Cube suffisent pour en découvrir et éventuellement enrichir son contenu.

Horaires d'ouverture :
Les mercredis de 16 heures à 18 heures
Les vendredis de 17 heures à 19 heures, excepté durant les vacances scolaires et les jours fériés.

École des livres

L'association l'« école des livres » réunit les parents d'élèves, les enseignants de l'école et des bénévoles actifs autour de projets de lectures.

Elle organise tous les ans la brocante du village, qui aura lieu le 3 juin 2018. L'argent récolté (environ 2 000 euros) sert à l'achat de livres, de matériel pour la bibliothèque.

Le projet de réaménagement de la bibliothèque de l'école continue, de nouveaux meubles viendront bientôt rejoindre les autres et améliorer l'organisation des livres. Les enseignants fréquentent régulièrement le lieu avec leurs élèves et une réflexion est en cours sur le rangement et la signalétique, afin de faciliter la participation des enfants.
Si ce projet vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Notre adresse mail :
labrocante.ecoledeslivres@gmail.com

Quoi de neuf à Détente 3 ?

Le bureau a été renouvelé en partie au mois de janvier. Serge Randon en est le nouveau président.

Les activités se poursuivent dans l'échange et la bonne humeur. Les doigts et la tête s'activent le lundi après-midi (mosaïque, broderie, peinture, déco…), le corps s'étire et se détend au yoga le mardi matin, les doigts de fée (ou en devenir…) se mobilisent le vendredi après-midi pour des travaux d'aiguilles variés. Les détendus(ues) se retrouvent autour de goûters d'anniversaire, de repas, de soirées à thème, réunions toujours festives et conviviales.
Les détendus(ues) sortent : au cinéma le mardi (en général), à Paris (cirque d'hiver, Géode, canal St-Martin, projet cimetière Père Lachaise), à Barbizon (projet), à Savigny-le-Temple (pour une comédie musicale) et parfois même partent pour quelques jours en province (projet Baie de Somme envisagé).

**Vous êtes tentés ?
Passez un lundi après-midi, entre 14 h 30 et 17 heures, rez-de-chaussée bât. Bussière, vous serez assurément bien accueillis !**

Et ils s'offrent un mini-séjour…
…pour visiter le parc de Beauval

Les détendus font une escapade à Rouen

Puis à Reims devant la cathédrale

On les retrouve à Troyes au musée de l'outils

Les Malandrins préparent la bataille

Cette année, Les Malandrins organiseront la quatrième foire de la médiévale de La Houssaye-en-Brie le 29 et 30 septembre. Les Malandrins accompagnés de cinq autres compagnies de reconstitution médiévale, dont certaines viennent de Lorraine, vous feront voyager dans le temps en vous proposant la réalité des différents métiers du Moyen-Âge.

La médecine, le travail de la laine, la frappe de monnaie, la connaissance des plantes, le travail du cuir, la parfumerie côtoieront les armures, épées, arbalètes et armes d'hast.

Une reconstitution d'une bataille opposant des troupes anglo-bourguignones et garde urbaine du domaine royal se déroulera le dimanche à 15 heures. La totalité de cette manifestation historique se tiendra derrière la salle Le Cube de 10 heures à 18 heures.

Venez nombreux, nous serons très heureux de partager notre passion médiévale.

Les Amis de La Houssaye

C'est vrai, les Amis de La Houssaye sont fatigués ! Courant 2017 nous avons donc conclu un accord avec l'AIPEH pour prendre en mains le Marché de Noël, avec notre aide pendant au moins 2 ans. Un peu d'appréhension…

Et le Marché de Noël est arrivé !
Et tout s'est passé à merveille !
Aide nombreuse, efficace et motivée.
Ambiance super. Initiatives appréciées…
Stop, la pommade ! Mais elle est sincère.
Et nos remerciements leur sont acquis.

Cette année, nous allons donc préparer cette manifestation avec eux pour la dernière fois, mais nous avons confiance. Notre « Bébé » est entre de bonnes mains.

Ceci dit, en avril, Apy nous a lancé à la poursuite du chiffre 4 et Christel nous a dévoilé l'histoire des peintres allemands à Barbizon. Deux conférences en petit comité, salle Jodelle. Les 8 ateliers de l'association continuent à dispenser leur savoir tout au long de l'année à quelque 160 élèves, dans les différentes disciplines. Des stages de vitrail et de sculpture sont prévus. Chaque mois, Sandrine organisera un stage de Qi Gong nature en forêt de Crécy.

Du 31 mars au 2 avril, Apy nous a proposé sa 11e exposition artistique salle Jodelle. Un concert du Chœur Jodelle dans l'église de La Houssaye est actuellement en négociation. Comme tous les ans le jour de la brocante, Apy présentera les œuvres de ses élèves dans son exposition « Vitrail et Sculpture ». Puis, fin juin, Cécile vous présentera les spectacles de fin d'année des cours de théâtre enfants, ados et lycéens.

Le site des Amis de La Houssaye : **http://assoamis.pagesperso-wanadoo.fr** était en ligne sous sa forme actuelle depuis 2010, et il avait bien besoin d'une petite visite de contrôle. Environ 215 pages à vérifier, 700 liens de navigation à contrôler et quelque 650 photos, images ou documents numérisés à retrouver sur « la toile ». De quoi s'occuper ! Mais tout est rentré dans l'ordre. Enfin, la bibliothèque s'est enrichie du volume « Zoom sur » qui relate l'évolution du village ces 50 dernières années. Tout est rentré dans l'ordre alors n'hésitez pas à lui rendre une petite visite.

Théâtre enfants

Stage de sculpture

G'ART

Les membres de l'Association G'ART seront très heureux de vous accueillir dans la salle Jodelle pour vous présenter leurs œuvres le week-end du 2 et 3 juin 2018.

À cette occasion, nous ferons une démonstration de l'atelier de gravure. L'atelier de gravure de G'ART organise des sessions régulièrement. C'est surtout un travail sur linoléum - une technique facile, peu coûteuse et permettant une créativité infinie. Les impressions peuvent se faire en noir et blanc ou en couleur. Il est possible à chacun d'inventer sa propre « cuisine » - à paillettes ou en gaufrage, sans encre - d'utiliser des différents types de papiers, d'imprimer des images, de faire des dégradés, caches et pochoirs. Ainsi une plaque gravée peut être le départ de multiples explorations et déclinaisons à partager via de nombreux tirages.

Ces journées Portes Ouvertes seront une occasion de rencontre avec les Hulsétiens et habitants des communes environnantes voire plus loin !
Nous vous attendons avec impatience !

La Compagnie Phicel devient la compagnie Synolu

Depuis la rentrée de septembre vous avez été très nombreux à venir aux événements de la compagnie.

Le 23 décembre pour la première édition du Spectacle de Noël avec la présence d'artistes professionnels. Aussi le 24 mars pour la 6e édition du concours chorégraphique.

Les Artist'o Contempo et Mini Contempo, comme chaque année, ont participé au FestiValBri'Art lors du spectacle commun aux associations « La Pantoufle de verre ».

Synolu, plus de 50 danseurs sont passés sur scène devant le jury et le public au rendez-vous.

À venir et à noter dans vos agendas :

Le 19 mai de 11 h à 12 h 30 une Zumba Color sur le parking du Cube.
Le 9 juin à 20 h, le spectacle des Artiste Con tempo et Mini Con Tempo « Avec un petit A » suivi d'« Avec un grand A ».
Les 14, 15 et 16 juin découvrez « 10, 11, 12 » le spectacle de fin d'année en association avec Anim'et Ludo qui pour les 10 ans promet d'être magique !

Numéros UTILES

Administrations

MAIRIE
Place du Maréchal Augereau
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél. : 01 64 07 41 27 - Fax : 01 64 07 57 76
Mail : mairie@lahoussayeenbrie.fr
http://la-houssaye-en-brie.reseaudescommunes.fr

Horaires d'ouverture
Périodes scolaires
Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30
Ouverture les mardis jusqu'à 19 h
Samedi de 8 h 45 à 11 h 30
Vacances scolaires
Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 8 h 45 à 12 h 00
Samedi de 8 h 45 à 11 h 30

CENTRE DE LOISIRS
Tél. : 01 64 07 47 28

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT
Tél. : 01 64 07 47 08
En Mairie de La Houssaye-en-Brie
Horaires et jours d'ouverture identiques à la Mairie

LA POSTE
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 - Tél. : 3631

SOUS PRÉFECTURE DE PROVINS
17, rue Sainte Croix - 77487 PROVINS CEDEX
Tél. : 01 60 58 57 77
Horaires d'ouverture
Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Commerces

BOULANGERIE
15, rue de Bussière
Tél. : 01 64 07 45 18

ÉPICERIE GÉNÉRALE
30, place du Maréchal Augereau
Tél. : 01 64 07 48 66

CAFÉ ET RESTAURANT « LA FLEUR DE LYS »
49, place du Maréchal Augereau
Tél. : 01 64 42 07 14

LA FERME AU CHOCOLAT
98A, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 64 25 56 96

LES JARDINS DE LA HOUSSIETTE
lesjardinsdelahoussiette@hotmail.fr
Tél. : 01 64 07 44 84

Urgences et dépannages

GENDARMERIE
133, rue du 27 août
77163 MORTCERF
Tél. : 17 ou 01 64 04 30 24

POMPIERS
Avenue des Héros de la Résistance
77610 FONTENAY-TRESIGNY
Tél. 18 ou 01 64 42 50 18
Urgences médicales pour les week-ends

SOS MÉDECINS
3624
Consultations : 0825 56 77 00
Visites à domicile : 0825 33 36 15

ENEDIS (ERDF)
Tél. dépannage : 0810 333 077

ENGIE (GDF)
Tél. dépannage : 0810 433 077

CENTRE ANTI-POISON
Tél. : 01 40 05 48 48

CLINIQUE DE TOURNAN
2, Jules Lefebvre
77220 TOURNAN-EN-BRIE
Tél. : 08 25 16 42 42

HÔPITAL DE COULOMMIERS
4, Gabriel Péri
77120 COULOMMIERS
Tél. : 01 64 65 38 94

CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY - MARNE LA VALLÉE
2, cours de la Gondoire
77600 JOSSIGNY
Tél. : 01 61 10 61 10

LABORATOIRES D'ANALYSE DE FONTENAY-TRESIGNY
24, rue Bertaux
77610 FONTENAY-TRESIGNY
Tél. : 01 64 42 61 00

LABORATOIRES D'ANALYSE DE TOURNAN-EN-BRIE
7, rue des Fossés
77220 TOURNAN-EN-BRIE
Tél. : 01 64 07 09 98

CABINET INFIRMIERS SOINS À DOMICILE DE LA HOUSSAYE
Dominique FONTVIELLE et Ronan CONGAL
30, place du Maréchal Augereau
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 97 76

Assistance Médicale de la Brie - LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL
32, rue des Charmilles
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 25 26

Conseils médicaux pour les soirs et week-end : contacter le SAMU (15).
Pharmacie de garde pour les soirs et week-end : contacter la gendarmerie.

Services

LE SECTEUR PAROISSIAL DE « ROZAY-FONTENAY » ACCUEILLE UN NOUVEAU PRÊTRE RESPONSABLE :
Leon Onyakonde, accueil Presbytère,
19, rue de Rome 77540 ROZAY-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 61 74 - paroissederozay@sfr.fr

PÔLE EMPLOI
29, rue Davène et 17, rue Marcel Clavier
77527 COULOMMIERS CEDEX
Tél. : 01 64 75 69 79

Val Bréon

Tous renseignements au 01 64 51 33 26 ou www.valbreon.fr
Relais d'Assistantes Maternelles,
Portage de repas à domicile et
Transport à la demande : 01 60 02 32 32

Agenda
des manifestations

› **Plus d'infos sur :** www.lahoussayeenbrie.fr

14 MAI 2018 à Bussière
Pause Parentalité
Anim'et Ludo

19 MAI 2018 au Cube (parking)
Zumba COLOR
Synolu

26 et 27 MAI 2018 au Cube
Théâtre Les Lycéens
Les Amis de La Houssaye

1ER AU 3 JUIN 2018 au Cube
Théâtre Enfants
Les Amis de La Houssaye

3 JUIN 2018 Rues village
Brocante
École des Livres

9 JUIN 2018 (matin) au Cube
Spectacle École
École

9 JUIN 2018 au Cube
Spectacle Danse Contempo
Synolu

14 AU 16 JUIN 2018 au Cube
Spectacle Danse
Anim'et Ludo et Synolu

30 JUIN 2018 au Cube
Journée Bien-être
Anim'et Ludo

9 AU 31 JUILLET 2018 à Bussière et Extérieur
Animations Loisirs en famille
Anim'et Ludo

8 SEPTEMBRE 2018 au Cube
Forum des Associations
Mairie

29 ET 30 SEPTEMBRE 2018 au Jardin du Cube
4e foire Médiévale
Anim'et Ludo

Prochain numéro septembre 2018